

# Les juges généreux avec les djihadistes : 6 ans de prison pour avoir lutté avec l'Etat islamique

écrit par Claude t.a.l | 25 octobre 2017

□ Et voilà comment, en France, des djihadistes – retour de Syrie – s'en tirent avec une simple tape sur les doigts .

6 ans de prison, SANS peine de sûreté.

Ce qui signifie : sortis dans ..... 10 minutes, un quart d'heure ou un peu ( pas beaucoup ) plus, ..... je me trompe ?

Tout est dans cet article de " la république du centre "

[http://www.larep.fr/france/2017/10/23/tuncay-et-tugay-jumeaux-inseparables-du-jihad-en-syrie-au-tribunal\\_12602183.html](http://www.larep.fr/france/2017/10/23/tuncay-et-tugay-jumeaux-inseparables-du-jihad-en-syrie-au-tribunal_12602183.html)

– " Issus d'une famille turque musulmane " .

– " ces deux anciens agents de sécurité, passés brièvement par l'armée de terre " .

Qui nous protège ? Eux ? Qui infestent les " agences de sécurité " et aussi, donc, l'armée.

Lors du procès, eux et leurs avocats ont ressassé toutes les billevesées que les médias nous serinent à longueur d'attentats :

"radicalisés progressivement sur Internet" ( parfois, c'est " très rapidement " )

et puis le reste :

"On était en colère". " On s'est cherché une aventure". "On a pensé qu'on pourrait aller là-bas aider les gens" .

Ce n'est pas si grave !

D'autant plus qu'ils disent avoir juste voulu " rejoindre le front al-Nosra " ( vous vous souvenez ? Fabius : " al nosra fait du bon boulot " ) .

Pas de leur faute s'ils se sont retrouvés, terrible concours de circonstances , soldats de l'état islamique !

Pourtant, " Pour le procureur, des "incohérences" subsistent dans le récit des jumeaux, qui n'ont pas hésité au cours de l'enquête à "mentir à la justice et à nier l'évidence". La représentante de l'accusation, qui se base sur le travail d'un expert a estimé qu'il était "certain" qu'ils ont combattu dans les rangs de l'EI en Syrie."

Le jugement :

*" Le tribunal, après un délibéré très bref, les a condamnés en tenant compte des faits mais aussi de leur "évolution": six ans d'emprisonnement chacun, sans période de sûreté "*

Ces types n'auraient jamais dû pouvoir revenir en France, jamais . Ou alors...